



Prévention et sensibilisation des risques liés à l'écoute et la pratique des musiques actuelles



SOMMAIRE

A/ CONTEXTE	3
I. RISQUES AUDITIFS ET MUSIQUES ACTUELLES	3
II. ROLE DU POLCA	3
B/ PROJET 2018	5
I. ACTIONS GRAND PUBLIC	5
I.1. DISTRIBUTION DE DOCUMENTS SUR LES RISQUES AUDITIFS ET DE BOUCHONS	5
I.2. CAMPAGNE MOBILYSON	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I.3. CASQUES ANTI-BRUIES POUR ENFANTS/STANDS RISQUES AUDITIFS DES FESTIVALS D'ETE	6
I.4. CIRCULATION D'OUTILS DE PREVENTION	6
II. ACTIONS SCOLAIRES	6
II.1. SENSIBILISATION EN CLASSE	6
II.2. SPECTACLES PEACE & LOBE®	7
II.3. DEPISTAGE DES TROUBLES AUDITIFS (NOUVEAU)	8
III. ACTIONS EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS	9
III.1. RESSOURCES POUR LA BONNE GESTION SONORE	9
III.2. OPÉRATIONS BOUCHONS MOULÉS À TARIFS PRÉFÉRENTIELS	9
III.3. FORMATIONS	10
CCP Gestion sonore	10
Risques auditifs : hisSONs le pavillon !	10
C/ BUDGET	11

I. RISQUES AUDITIFS ET MUSIQUES ACTUELLES

La France compte cinq millions de personnes malentendantes (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé – INPES), et les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition du fait de l'exposition sonore à des niveaux dangereux, que ce soit lors de l'écoute ou de la pratique de musique amplifiée.

- **Plus de la moitié des jeunes écoute de la musique sur un baladeur, dont un tiers à un fort niveau (Enquête JNA 2010)**
- **Peu de jeunes utilisent des protections auditives lors de concerts, alors même que plus d'un sur deux a déjà ressenti des troubles auditifs (Enquête JNA 2006)**
- **Environ 25 % des jeunes de moins de 25 ans présentent aujourd'hui une perte auditive reconnue comme pathologique (Enquêtes médecine du travail de Lyon et Observatoire régional pour la santé Midi-Pyrénées)**

Face à ce risque sanitaire avéré, informer et protéger des risques dus à la musique amplifiée est l'affaire de tous. Depuis quelques années, la région a vu naître une scène musicale majeure de renommée grandissante et compte aujourd'hui plus d'une centaine de collectifs, associations et services culturels organisateurs officiels de spectacles. Cette vitalité régionale témoigne de l'existence d'une population croissante de musiciens amateurs et professionnels, mais aussi de spectateurs de musiques amplifiées - principalement des jeunes de 15 à 25 ans, qui sont naturellement exposés à des risques auditifs élevés.

La fiche-action N°19 du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2 de Champagne-Ardenne éditée par l'Agence régionale de Santé (ARS) était intitulée « Protéger la population des risques auditifs liés à l'écoute de musique amplifiée » et définissait depuis 2010 un objectif de renforcement de la lutte contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores liés à l'écoute de musique amplifiée.

Dans le PRSE3 (2017-2021) Grand Est, la Ligne d'action 12.1 : « Agir pour prévenir les risques auditifs chez les jeunes » est incluse dans la Fiche 12 « Promouvoir la santé environnement auprès du grand public et des populations sensibles » et précise les modalités de mise en œuvre du programme : organisation de spectacles pédagogiques Peace&Lobe, d'ateliers scolaires avec des professionnels du spectacle, relai des campagnes nationales de prévention, création et diffusion d'outils pédagogiques, renforcement des actions auprès des enfants, création ou diffusion par les différents partenaires de flyers/plaquettes, organisation de réunions d'information, organisation de « temps forts » avec conférences thématiques, expositions, animations, spectacles pédagogiques (1 temps fort par département tous les 2-3 ans), création d'outils de communication à destination des jeunes parents et des jeunes musiciens.

II. ROLE DU POLCA

Le Polca est à la fois la structure de référence des musiques actuelles en Champagne-Ardenne et le relais pour le territoire de l'association Agi-Son (Agir pour une bonne gestion Sonore). Conscient de l'impact de son activité et de celle de ses adhérents sur la santé et l'environnement, cette fédération d'acteurs a inscrit la mission d'information et de prévention autour des risques auditifs dans le socle de son projet. Elle s'est donc engagée à travailler pour la sensibilisation des relais dont elle dispose au sein du territoire, l'information des acteurs et l'organisation de rencontres, réunions et événements, mais aussi pour se faire le



relais des campagnes nationales de prévention des risques auditifs (distribution de dépliants, d'affiches et de bouchons).

La sensibilisation de tous les professionnels (musiciens, techniciens, gérants de salles de spectacle, etc.) est nécessaire pour organiser au mieux la prévention des risques auditifs. Ils doivent à la fois être informés des risques auxquels ils sont exposés au quotidien, mais aussi conscients des dangers auxquels ils exposent le public, et de la législation en vigueur dans ces domaines (bruit au travail, niveau sonore des concerts). Ils doivent aussi être stimulés, soutenus et accompagnés pour la mise en place de d'actions de sensibilisation du public aux risques et pour la mise à disposition de moyens de protection.

Fort de son expérience d'animation de réseau articulé autour des quatre relais départementaux et de ses points d'information, le Polca s'est donc penché depuis 2012 sur la mise en place, l'animation et la coordination d'un plan régional concerté sur le sujet, en accord avec les préconisations du PRSE2, et dans le but d'assurer la structuration et l'animation d'un réseau régional d'information et de sensibilisation aux risques liées à l'écoute et la pratique des musiques actuelles. Cette démarche à l'avantage de s'appuyer sur une mutualisation des moyens et des compétences au bénéfice de tous les publics concernés, à travers tous les âges de la vie, en mobilisant l'ensemble des acteurs présents sur le territoire champardennais.

Depuis 2014, en accord avec l'ARS et les services santé du Conseil régional, principaux financeurs et partenaires du Polca pour la prévention des risques auditifs, notre réseau est devenu le coordinateur référent pour la Champagne-Ardenne pour les actions de prévention risques auditifs. L'ensemble des projets sur cette thématique sont soumis à un comité de pilotage composé de l'ensemble des partenaires du Polca sur le sujet.

Début 2017, le Polca a proposé, pour la période 2017-2021, de piloter la ligne d'action « Agir pour prévenir les risques auditifs chez les jeunes » du PRSE3, en lien avec ses homologues Lorrains et Alsaciens, et sous l'égide de la Mutualité Française, responsable opérationnel de la Fiche « Promouvoir la santé environnement auprès du grand public et des populations sensibles ».

B/ PROJET 2019

Dès la fin de l'année 2015, des rencontres de concertation entre les acteurs de la prévention risques auditifs (relais AGI-SON) du Grand Est ont permis d'échanger sur nos pratiques, de réaliser un état des lieux des dispositifs, moyens et compétences de chaque territoire et d'envisager ensemble la présentation d'un projet commun à moyen terme.

Néanmoins, compte tenu des fonctionnements historiques de chaque territoire et afin de ne pas déstabiliser des projets en cours, nous envisageons pour l'année 2019 une poursuite de la phase de mise en cohérence dans les actions mises en place sur chaque territoire et une réflexion sur le futur projet à mener.

Nous proposons donc de reconduire l'ensemble des actions menées pas le Polca depuis 2014, en y ajoutant des actions spécifiques montées en collaboration ou en concertation avec nos homologues lorrains et alsaciens, telles que :

- Achat pour la Champagne-Ardenne de spectacle(s) pédagogique(s) jeune public (enfants) produit(s) en Grand Est
- Extension des temps de sensibilisation aux dangers de l'écoute nomade par un professionnel du son (musicien/technicien), déjà en place dans les classes de collèges et lycées, aux écoles de musique et conservatoires
- Tournées de session de prises d'empreinte pour la réalisation de bouchons moulés
- Tenue de réunion(s) de concertation concernant la prévention et la bonne gestion sonore entre professionnels des musiques actuelles du Grand Est

Les pages suivantes détaillent les actions prévues par type de public, en rappelant les indicateurs d'évaluation quantitative, les chiffres obtenus en 2018, et les objectifs pour l'année 2019.

I. ACTIONS GRAND PUBLIC

I.1. DISTRIBUTION DE DOCUMENTS SUR LES RISQUES AUDITIFS ET DE BOUCHONS



La distribution de flyers et affiches sur les risques auditifs (édités par Agi-Son) et de bouchons en mousse jetables gratuits (dont 45 boîtes fournies gracieusement par AGI-SON) sera poursuivie, par l'intermédiaire des relais et adhérents du Polca, mais aussi directement via la présence physique d'un stand de prévention dans les festivals adhérents, ou encore auprès des élèves spectateurs des concerts pédagogiques.

Public : les collèges, lycées, écoles de musiques, salles de concerts et locaux de répétitions (priorité

aux spectateurs des concerts pédagogiques, aux adhérents Polca et aux porteurs de projets prévention risques auditifs).

2018 : 160 boites de bouchons, 300 affiches, 3000 flyers, 3000 cartes de prévention

2019 : reconduction à l'identique

Par ailleurs, un stock de bouchons en silicone réutilisables est acheté chaque année par le Polca et proposé à la vente au public, en particulier sur les stands des festivals d'été.

2018 : 122 paires vendues

2019 : prévision de stock de 120 paires disponibles à la vente

I.2. CASQUES ANTI-BRUIITS POUR ENFANTS/STANDS RISQUES AUDITIFS DES FESTIVALS D'ETE



Une flotte de 300 casques pour enfants est disponible en Champagne-Ardenne. Leur mise à disposition auprès de tous les adhérents Polca sera poursuivie (prêt gratuit pour la saison ou pour un évènement donné), afin qu'ils puissent les mettre à disposition de leur public (prêt gratuit contre dépôt de garantie). Ces outils sont également proposés au public sur les stands de prévention des festivals adhérents qui en font la demande (prêt gratuit et vente).

Public : famille et grand public

2018 : 2000 prêts, 75 ventes, présence sur 7 festivals

2019 : prévisions de 2000 prêts, 100 ventes, présence sur 7 festivals

I.3. CIRCULATION D'OUTILS DE PREVENTION

Depuis 2013, le Polca a noué un partenariat fort avec le CCSTI Accustica pour développer une mise à disposition gratuite d'outils de prévention (expositions, mallette documentaire, outils d'animation) pour ses adhérents et ceux du CCSTI, à travers toute la Champagne-Ardenne (écoles de musique, médiathèques, établissements scolaires de la maternelle à l'Université, salles de concerts, MJC...). Chaque année le catalogue d'outils est enrichi de nouvelles acquisitions.



Public : grand public, scolaires, utilisateurs des lieux de culture...

2018 : 25 sorties d'outils pour plus de 10 000 personnes touchées

2019 : au moins 20 sorties

II. ACTIONS SCOLAIRES

II.1. SENSIBILISATION EN CLASSE

Depuis 2014, musiquesactuelles.net a mis en place cette action destinée aux scolaires (écoliers cycle 3/collégiens/lycéens). L'intervention est réalisée par un ingénieur du son alsacien, pour sensibiliser les jeunes à la notion de niveau sonore, aux risques sanitaires, aux notions techniques à connaître en termes de qualité de fichiers et de matériel d'écoute nomade, et aux bonnes habitudes à prendre pour préserver son capital auditif. Courant 2017, le Polca a développé une intervention équivalente en formant un professionnel du son champardennais. Un questionnaire de satisfaction, rédigé par le Polca fin 2016, est désormais utilisé pour réaliser une évaluation de ces actions sur l'ensemble de la Région Grand Est. Un bilan spécifique sera donc produit à chaque fin d'année scolaire. Pour 2019 nous proposons d'étendre le dispositif aux écoles de musique en adaptant l'intervention existante, spécifiquement à ce public.



Public : scolaires de la 6e à la Terminale et élèves des écoles de musique

Année scolaire 2017-2018 : 32 classes

Année scolaire 2018-2019 : 35 classes au moins, et au moins 3 écoles de musique ou conservatoires, soit une dizaine d'interventions.

Par ailleurs, le Polca a mis en place depuis 2014 un partenariat avec l'association « Le son des choses », qui propose aux établissements de son territoire (département de l'Aube), des ateliers pédagogiques d'initiation et de sensibilisation autour du son, de l'écoute et des dangers et risques auditifs, principalement en milieu scolaire (primaire, collège, lycée). Une séquence est constituée de trois ateliers de 20 minutes à 30 minutes qui sont menés en même temps et sont gérés par trois intervenants :

- atelier scientifique et technique : Découverte des phénomènes physiques liés au son et expériences amusantes autour du son et de l'acoustique.
- atelier de sensibilisation et de prévention : Sensibilisation à la prévention des risques auditifs (pratiques d'écoute amplifiée notamment), découverte de l'organe auditif et de ses atteintes possibles.
- atelier d'écoute et initiation au média son : Construction d'une scène sonore et approche psychoacoustique. Éducation au média, Approche de la mémoire vivante



Public : scolaires du CM1 à la Terminale principalement, grand public

Année scolaire 2017-2018 : 513 élèves

Année scolaire 2018-2019 : objectif de 500 élèves au moins.

II.2. SPECTACLES PEACE & LOBE®

Il existe en France une quinzaine de spectacles Peace & Lobe ®. Ce label est délivré par AGI-SON sur la base du respect d'un cahier des charges national qui définit les principes de base du dispositif : des musiciens interviennent devant des scolaires (4e – terminale), afin de les sensibiliser aux risques auditifs. Le but est de les aider à gérer de manière consciente, dans leur vie quotidienne, les différentes pratiques de l'amplification musicale telles qu'ils y sont confrontés dans leurs habitudes de consommation actuelles (écouteurs, soirées) ou futures (discothèques, concerts...). Dans la mesure du possible, ces séances sont organisées dans un lieu culturel dédié aux musiques actuelles (salle de concert), afin de proposer aux spectateurs les meilleures conditions sonores possibles. L'intégralité de l'information, et surtout des messages de prévention, étant amenée directement par le groupe, on évite le phénomène de rejet quasi-automatique d'un message (aussi pertinent soit-il) émanant d'une institution.

Le cahier des charges définit les thèmes qui doivent être abordés lors de l'intervention :

- Le son amplifié et les musiques actuelles : évolution des styles musicaux, histoire de l'amplification, caractéristiques physiques de l'amplification...
- Le fonctionnement du système auditif
- La législation sur la musique amplifiée (baladeurs, discothèques, concerts)
- Les risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées et les mesures de protection à prendre



Le spectacle Peace&Lobe ® de Champagne Ardenne est coordonné depuis 2014 par le Polca et porté par le groupe Ouïe Fi, constitué pour l'occasion et composé d'artistes issus de la scène champardennaise. Les adhérents du Polca sont fortement impliqués dans le projet, prenant à leur charge les frais liés aux déplacements et à l'hébergement des artistes, en plus de la mise à disposition de leurs équipements et de leurs salariés ou prestataires habituels. Depuis septembre 2016 certains participent financièrement aux frais artistiques.

Des documents et outils pédagogiques sont associés au spectacle champardennais : livret pour les enseignants, bouchons jetables pour les élèves, séquences pédagogiques issues du DVD « Hein ? » disponible au prêt. Le Polca conseille aussi les établissements qui souhaitent aller plus loin sur les différentes thématiques. Depuis fin 2016, un livret pédagogique spécifique est également distribué aux élèves qui assistent au spectacle.

Les livrets pédagogiques champardennais (enseignants & élèves) serviront de base en 2018 pour une harmonisation de l'offre de documentation associée au spectacle sur la région Grand Est. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation élèves et enseignant, utilisés depuis 2015 par le Polca, seront étendus à toute la région.

Enfin, dans un souci d'efficacité du maillage territorial, le Polca a développé en 2018 une formule « autonome » du spectacle qui peut désormais se produire directement dans les établissements scolaires situés trop loin des salles de concert du réseau.

Public : collégiens (à partir de la 4ème) et lycéens

2017 : 22 séances / 4350 élèves

2019 : prévisions de 20 séances / environ 4000 élèves + 10 spectacles en formule autonome / environ 1500 élèves

2018 : 22 séances / environ 4500 élèves + 5 spectacles en formule autonome / environ 800 élèves

II.3. SPECTACLE PEDAGOGIQUE ENFANTS (NOUVEAU)

Depuis l'été 2018, 2 projets de spectacle enfants sont en développement dans le Grand Est, chacun porté par nos homologues en territoire lorrain et alsacien. Nous proposons de diffuser l'un, l'autre ou les deux projets (en fonction du rendu final et de leur disponibilité), pour quelques séances « test » au cours de l'année 2019 dans les salles adhérentes du réseau Polca. Pour cette action nous pourrions nous baser sur le même principe que pour la diffusion des spectacle Peace&Lobe®, i.e. prise en charge par le Polca de tout ou partie du coût artistique vs. mise à disposition de salle et de personnel technique par les structures

accueillantes. Ce premier test serait l'occasion de développer nos liens avec les écoles primaires et de proposer d'accompagner les écoles en mettant à leur disposition les outils pédagogiques (déjà acquis) adaptés à ce public.

Public : écoliers de niveau primaire

2019 : organisation de 3 à 5 séances réparties sur le territoire.

III. ACTIONS EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS

III.1. RESSOURCES POUR LA BONNE GESTION SONORE

En tant que relai AGI-SON, et élu au sein de son conseil d'administration en tant que représentant des organisations régionales, le Polca informe, conseille et oriente les professionnels de son territoire en fonction de leurs besoins, avec pour objectif la promotion et l'obtention d'une gestion sonore maîtrisée lors des événements festifs qui y sont organisés.

Dans un contexte législatif en pleine évolution (application depuis le 1^{er} octobre 2018 du nouveau décret régissant les niveaux sonores dans les événements publics diffusant des musiques amplifiées), ce rôle de conseil est d'autant plus crucial.



Depuis 2017, des réunions sont organisées avec nos adhérents (objectif d'une réunion par an et par département) pour les informer des outils qui peuvent être mis à leur disposition et les inciter à nous solliciter en cas de questions techniques sur le sujet. Une lettre d'information spécifique « prévention » leur est également envoyée à l'occasion du Mois de la Gestion Sonore (Novembre). Par ailleurs, l'organisation d'au moins une rencontre professionnelle par an sur le Grand Est est mise en place. Enfin, des outils de communication appropriés sont développés régulièrement.

2018 : 4 réunions avec les adhérents Polca diffuseurs de spectacle + 1 atelier « Gestion du son en répétition » + 2 RDV professionnel Grand Est (2/2 à Reims et 19/10 à Selestat) + édition d'une plaquette à destination des personnels ou bénévoles en charge des stands prévention

2019 : reconduction des réunions locales, organisation de nouveaux RDV régionaux...

III.2. OPÉRATIONS BOUCHONS MOULÉS À TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Ces opérations sont organisées via le réseau AGI-SON par l'intermédiaire de leur partenaire Earcare développement qui propose des protecteurs auditifs sur-mesure avec filtres acoustiques adaptés à la pratique et à l'écoute de la musique, à des conditions négociées, soit 89 € TTC la paire (au lieu de 175 €, prix public généralement constaté). Depuis 2014, le Polca s'attache à organiser au moins une session par saison culturelle et par département sur toute la Champagne-ardenne, avec l'aide de ses relais départementaux.



Public : professionnels, amateurs, musiciens, public, bénévoles associatifs, etc.

2017 : 6 sessions

2019 : au minimum 4 sessions

2018 : 6 sessions

III.3. FORMATIONS

CCP Gestion sonore

En partenariat avec la REMCA – centre de formation professionnelle de La Cartonnerie, Salle de Musiques Actuelles (SMAC) de Reims, une session du Certificat de Compétence Professionnelle « Gestion sonore » est organisée chaque année depuis 2014, animée par un ingénieur du son, un technicien de l'ARS et le Polca. Depuis 2016, cette formation est devenue obligatoire pour intégrer le parcours « initiation au son » proposé par la REMCA.

Public : responsables administratifs, musiciens, technicien, éducateurs du secteur musical

1 session par an depuis 2014 – 18 diplômés

2018 : 1 session – à venir

2019 : objectif d'une session minimum

Risques auditifs : hisSONs le pavillon !

Le Polca organise, à la demande des porteurs de projets, des sessions d'information ou de formation sur les risques auditifs, avec la possibilité de découvrir les outils d'animation disponible au prêt sur le territoire. Dans ce cadre, les deux partenariats avec la Ligue de l'enseignement de la Marne et l'OFIRA des FR-MJC ayant pris fin en 2018, un travail de prospection est en cours auprès de diverses structures spécialisées dans la formation (IREPS, CEMEA) pour mettre en place de nouvelles sessions de formation à partir de janvier 2019.

Public : acteurs musiques actuelles ou de l'éducation (éducation nationale, éducation populaire), jeunes en service civique.

2018 : 9 interventions pour 135 participants

2019 : prévision d'au moins 5 interventions



C/ BUDGET

BP Pole Prévention Polca 2019 - janv 2019			
	Prévisions 2018		Prévisions 2018
Dépenses		Recettes	
Matériel pédagogique	150 €	Produits	20 600 €
Achats divers, maintenance	150 €	Vente Casques	1 200 €
Actions de sensibilisation (directes)	46 478 €	Vente Bouchons	1 900 €
Concerts pédagogiques : reprise (3 jours)		Vente spectacle ou prestations	11 500 €
cachets bruts	1 687 €	Refacturation frais pour actions	6 000 €
Charges sur cachets	891 €	Subventions	84 400 €
Déplacements/hébergement/restauration	1 000 €		
Impression livrets élèves/profs	1 000 €	ARS	50 000 €
Petit matériel	200 €	CR Santé	15 000 €
Concerts pédagogiques : tournée			
cachets bruts	20 300 €		
Charges sur cachets	11 700 €	Ville de Reims	3 000 €
Déplacements/hébergement/restauration	4 500 €		
locations camion	1 500 €	FONPEPS	7 000 €
Location matériel	200 €		
Ateliers scolaires		FDVA	3 000 €
salaire brut	2 000 €		
Charges sur salaire	1 000 €	Partenaires privés	5 000 €
déplacements	500 €		
Actions de sensibilisation (indirectes)	8 000 €		
Spectacle jeune public	5 000 €		
Ateliers "le son des choses"	3 000 €		
Matériel de prévention	4 836 €	Service Civique	1 400 €
Casques	1 306 €		
Bouchons	3 450 €		
Frais de port	80 €		
Formation CCP	150 €		
Frais repas	150 €		
Gestion, administration	45 385 €		
Coordination (salaire), dont :	36 150 €		
salaire brut	26 300 €		
charges	9 850 €		
Déplacements/Restau/Hebergemt	3 000 €		
Frais divers (prestation admin, fournitures, voiture, carburant, poste, telephone, assurance...)	4 535 €		
Service civique :			
formation	300 €		
indemnités	1 300 €		
Adhésion AGI-SON	100 €		
Total Dépenses	105 000 €	Total Recettes	105 000 €
Emploi des contributions volontaires		Contributions volontaires	
AgI-Son	765 €	AgI-Son	765 €
Bouchons et documentation	765 €	Bouchons et documentation	765 €
Lieux de diffusion	31 000 €	Lieux de diffusion	31 000 €
Mise à disposition lieu et personnel :		Mise à disposition lieu et personnel :	
Salles accueil concerts peace & Lobe	30 000 €	Salles accueil peace & Lobe	30 000 €
Actions de prévention organisées localement par les adhérents Polca	500 €	Actions de prévention organisées localement par les adhérents Polca	500 €
Résidence consolidation peace & Lobe	500 €	Résidence consolidation peace & Lobe	500 €
Flap / Cabaret Vert	3 397 €	Flap / Cabaret Vert	3 397 €
Mise à disposition de casques	3 397 €	Mise à disposition de casques	3 397 €
Total Contributions Volontaires	35 162 €	Total Contributions Volontaires	35 162 €
TOTAL DES CHARGES	140 161 €	TOTAL DES PRODUITS	140 162 €